

Louis D HAUSSY

Décédé le 22 septembre 2019

**POMPES FUNEBRES SEMAILLE LE QUESNOY Quesnoy Zone
Artisanale Les Près du Roy - 59530**

HECQ - ENGLEFONTAINE

Claudette D'HAUSSY-CARON, son épouse,
Thérèse-Anna VINOIX(†),
Les docteurs Philippe et Fabienne D'HAUSSY-PLET,
Anne et Peter CHANG-D'HAUSSY,
Florence d'HAUSSY,
Jean-Louis (†),
Yves D'HAUSSY(†), ses enfants,
Marc et Camille, Pierre et Aude, Stéphane, Sean, Maëllys, ses petits-enfants,
Colette D'HAUSSY, sa soeur,
Marie-Christine et Patrice VOLLEZ-CARON, sa belle-soeur et son beau- frère,
Linda et François et leur fils Axel,
Yann et Valérie et leurs enfants, ses neveux et nièces,
Anne MERESSE, son assistante dévouée
Eric PAYEN, son infirmier,
Frédéric et Thomas, ses kinés
Antoine LECUYIER, son médecin traitant
Ses voisins et amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Louis D'HAUSSY
Maire de HECQ de 1977 à 2008,
De 2008 à 2014 Maire honoraire
Vice président du syndicat d'Électrification.
Membre fondateur du kiwanis, Maubeuge-Vauban
Vice président de l'Association « Amandinoise », Wargnies-le-petit.
Président de l'ASM de HECQ

survenu à Valenciennes, le lundi 22 septembre 2019.

Les funérailles religieuses seront célébrées le 26 septembre à 15 heures 00

en l'église de Hecq, suivies de l'inhumation au cimetière de Hecq dans le caveau de famille.

Réunion en l'Église dès 14 heures 45.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

La famille ne souhaite ni plaques, ni fleurs mais que votre sympathie s'exprime
par un don pour la recherche en neurologie.

Une urne sera à votre dispositions a cet effet dans le salon funéraire et à l'entrée de l'église.

Dans l'attente de ses funérailles, Louis repose dans les Salons Funéraires SEMAILLE-,
660, Rue de la Gare 59144 Gommegnies, où la famille recevra les visites
du mardi 24 septembre 2019 au mercredi 25 septembre 2019 de 16 heures 00 à 19 heures 00.

Vous pouvez déposer vos messages de condoléances et témoignages sur ce site.

Pour rendre hommage à Louis D HAUSSY rendez-vous sur www.avis-de-deces.net